

**En tant  
que patient  
vous avez  
des droits !  
et les  
représentants  
des usagers  
sont là pour  
porter votre voix**



## **information**

Nous nous assurons que vous pouvez accéder aux informations dont vous avez besoin et sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

## **écoute et relais**

Grâce à vos remarques, positives ou négatives, nous contribuons à améliorer la qualité de votre prise en charge, en coopération avec les équipes de l'établissement.

## **accompagnement dans vos démarches**

Nous sommes là pour vous aider en cas de questionnement sur vos droits en santé, afin de les faire respecter. Nous pouvons vous accompagner en cas de problème.

## **indépendance et confidentialité**

Nous vous représentons gratuitement, sans lien de subordination hiérarchique ou financier avec l'établissement. Nous sommes tenu.e.s au secret professionnel.

**Connaissez-vous vos droits en santé ?  
Répondez au quiz au verso !**



# Connaissez-vous vos droits en santé ?

**1** Quelle est la mission principale du représentant des usagers ?

- A. Promouvoir les droits en santé
- B. Promouvoir les services de l'établissement dans lesquels il siège
- C. Organiser des moments de sorties de loisirs et de convivialité dans l'établissement

**2** Rédiger mes directives anticipées me permet de faire connaître mes choix si je ne suis plus en mesure de les exprimer.

Vrai

Faux

**3** La douleur est liée à la maladie. Je dois attendre et la supporter.

Vrai

Faux

**4** Les professionnels de santé doivent me communiquer toutes les informations dont ils disposent sur mon état de santé.

Vrai

Faux

**5** Je peux demander à tout moment l'accès à mon dossier médical.

Vrai

Faux

**6** Patient, je peux désigner une personne de confiance. Quel est son rôle ?

- A. Garder mes objets de valeurs
- B. M'assister dans mes démarches et décisions médicales
- C. Ecouter les secrets

**7** Je peux demander à ce que ma présence à l'hôpital ne soit pas divulguée.

Vrai

Faux

**8** Mon médecin peut, sans mon accord, prévenir ma famille / mon conjoint de mon état de santé.

Vrai

Faux

**9** Mon médecin (ou mon équipe médicale) décide seul(e) du traitement à me donner.

Vrai

Faux

**10** Puis-je m'exprimer sur le déroulement de mon séjour à l'hôpital ?

- A. Oui, en remplissant le questionnaire de satisfaction et/ou l'enquête en ligne E-Satis
- B. Oui, en contactant le Représentant des Usagers
- C. Oui, en adressant un courrier ou un mail à la Direction